



**MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION
DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

Le Ministre d'État

**DISCOURS D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DU
PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

**ATELIER DE RESTITUTION ET DE VALIDATION - RAPPORT STRATÉGIQUE DE
REDYNAMISATION DU FSRN**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement, chers collègues,
Monsieur le Secrétaire Général au Plan et à la Coordination de l'Aide au Développement,
Mesdames et Messieurs les représentants des institutions publiques et des partenaires au
développement,
Monsieur le Président de la FEC,
Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé et de la société civile,
Mesdames et Messieurs les Experts,
Monsieur le Consultant international,
Distingués invités en vos titres et qualités respectifs,
Mesdames et Messieurs,**

Je suis honoré de procéder, ce jour, à l'ouverture de cet atelier de restitution et de validation du rapport stratégique relatif à la redynamisation du Fonds de Solidarité pour la Reconstruction Nationale, FSRN en sigle.

Je voudrais, avant toute chose, saluer votre présence à ces assises, qui traduit notre volonté commune d'affronter, avec une détermination soutenue et un sens de responsabilité, l'un des défis permanents de notre cher et beau pays, la République Démocratique du Congo : le reconstruire, le réparer et le relever à la suite des crises, conflits, guerres, catastrophes et vulnérabilités qui n'ont fait que retarder son développement. En observant la qualité et la diversité de cette auguste assemblée, une nette conviction se dégage : le financement du développement de notre pays ne saurait être l'affaire exclusive de l'État, mais bien une responsabilité collective engageant l'ensemble de la Nation.

Mesdames et Messieurs,

Il est une évidence que la République Démocratique du Congo est une grande Nation. Grande par son histoire, par l'étendue de son territoire, par la richesse de ses ressources, mais surtout par la résilience de son peuple qui, malgré les épreuves, continue de croire en l'avenir de son pays.

Cependant, la résilience de notre peuple ne doit pas remplacer la responsabilité de l'État. Elle doit plutôt nous engager davantage à bâtir des mécanismes solides, transparents et durables, capables d'apporter des réponses concrètes aux besoins de reconstruction nationale. C'est tout le sens de la redynamisation du Fonds de Solidarité pour la Reconstruction Nationale, afin de faire de lui un instrument capable de fédérer : (i) les contributions citoyennes, (ii) l'engagement du secteur privé, (ii) l'apport de la diaspora, ainsi que (iii) l'accompagnement des partenaires techniques et financiers.

En effet, redynamiser le Fonds de Solidarité pour la Reconstruction Nationale, c'est donner à notre pays les capacités de faire face à des besoins immenses et pressants dans des secteurs essentiels à la dignité humaine et à la transformation économique, notamment : (i) l'éducation, (ii) la santé, (iii) l'accès à l'eau potable, (iv) l'énergie, et (v) les infrastructures communautaires de base. Ces besoins sont connus, documentés et urgents.

Il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire que ce Fonds permette à l'État congolais de mobiliser, de manière organisée et crédible, les ressources nécessaires pour accompagner les populations affectées, restaurer les services sociaux de base, soutenir les territoires fragilisés et contribuer à la relance du développement. Car, comme vous le savez, pour le Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, la reconstruction nationale est indissociable de la consolidation de l'État, de la justice sociale, de la paix et du développement inclusif. C'est suivant ce leitmotiv que le Gouvernement de la République, sous la conduite de Son Excellence Madame la Première Ministre, entend traduire cette vision en actions concrètes, visibles et mesurables au bénéfice de nos populations.

À cet égard, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au développement, en tant que cadre stratégique de la planification du développement national, accorde une importance particulière à la cohérence, à la priorisation et à l'efficacité des interventions publiques.

Ainsi, il est impérieux que la coordination reprenne la place de la dispersion des efforts afin de garantir que chaque ressource mobilisée serve effectivement les priorités nationales et réponde aux besoins réels de nos compatriotes.

Mesdames et Messieurs,

Les objectifs mentionnés ci-dessus ne sauraient être atteints avec une structure fonctionnant dans sa configuration actuelle. Ce dernier fait face à de nombreux défis à relever qui ne lui permettent pas, à ce jour, de réaliser son plein potentiel entre autres : (i) une gouvernance perfectible, (ii) une visibilité insuffisante, (iii) une mobilisation des ressources encore limitée, et (iv) une absence d'outils modernes de traçabilité et de redevabilité.

Face à ce constat, le Gouvernement de la République, à travers le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, a pris la décision de procéder à une évaluation stratégique approfondie. Ainsi, un expert international a été recruté.

Le rapport qui vous est présenté aujourd'hui propose : (i) des mécanismes innovants de financement, (ii) une architecture de gouvernance modernisée, ainsi que (iii) des outils de transparence et de suivi en temps réel. Le Fonds de Solidarité pour la Reconstruction Nationale rénové est appelé à devenir l'un des instruments stratégiques pour le développement du pays.

Cet atelier constitue donc un moment décisif : celui de l'appropriation collective et de la validation d'un instrument renouvelé au service du développement national, en cohérence avec le Plan National Stratégique de Développement et les politiques et programmes publics notamment, le Programme de Développement Local des 145 Territoires.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, pour terminer, saluer le travail accompli par les experts et toutes les parties prenantes qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport stratégique qui nous propose une réforme avec une innovation majeure : la territorialisation du financement du développement.

Il s'agira notamment de mettre en place : (i) des fonds dédiés par province ou territoire, (ii) des mécanismes de contribution ciblée, et (iii) des systèmes de suivi transparents.

Ainsi : (i) un membre de la diaspora pourra financer un projet dans son territoire d'origine, (ii) une entreprise pourra investir dans une zone spécifique, et (iii) un partenaire pourra suivre l'impact concret de son intervention.

Chaque contribution sera traçable, chaque projet visible, chaque impact mesurable.

C'est là une révolution dans notre manière de financer le développement.

Je forme le vœu que les conclusions de cet atelier soient à la hauteur des attentes du Gouvernement et, surtout, des aspirations légitimes de notre peuple à la paix, à la dignité, à la reconstruction et au développement.

Le Gouvernement de la République à travers le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ne ménagera aucun effort pour : (i) procéder à la révision du cadre légal du FSRN, (ii) instaurer une gouvernance multipartite, transparente et inclusive, (iii) garantir une gestion rigoureuse et redevable des ressources, et (iv) renforcer la confiance des contributeurs. Car, il n'est pas anodin de le rappeler avec fermeté : aucun mécanisme de solidarité ne peut réussir sans la confiance. Et cette confiance se construit par la transparence, la bonne gouvernance, le contrôle, les résultats et l'impact réel sur le terrain.

C'est sur cette note d'exhortation que je déclare ouverts les travaux de l'atelier de restitution et de validation du rapport stratégique relatif à la redynamisation du Fonds de Solidarité pour la Reconstruction Nationale.

Et comme pour dire au Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement :

**Tous engagés,
Tous mobilisés,
Pour planifier,
Pour moderniser et,
Pour transformer des vies.**

Je vous remercie.